

TRACES DU PASSÉ – PUBLICATION EN LIGNE DU SÉNAT DE BELGIQUE

Série thématique « 75^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale – La Haute Assemblée et le traumatisme des camps »

Partie 1. Des bancs vides dans l'hémicycle

« EN SAVOIR PLUS ? »

Le Sénat reverra-t-il ses déportés ?

« *L'ennemi sera écrasé. Nous reverrons nos déportés, nos prisonniers.* »¹ C'est avec cette ferme conviction que Robert Gillon, président du Sénat, s'adresse aux Chambres réunies le mardi 19 septembre 1944. Deux semaines plus tôt, les troupes alliées défilaient dans les rues de Bruxelles lors d'une grande parade de la victoire. Plus rien ne semblait pouvoir arrêter leur avancée. La majeure partie de la Belgique sera libérée à la fin du mois de septembre. L'hallali est proche pour l'Allemagne nazie.

L'espoir et l'engagement de Robert Gillon

Le président du Sénat, de tendance libérale, a toute légitimité pour parler. Durant la guerre précédente, en sa qualité de conseiller communal de Courtrai, il monta au créneau pour défendre ses concitoyens. L'occupant allemand ne le lui pardonna pas. En 1916, il fut arrêté et déporté comme prisonnier politique dans le camp de Havelberg². Avec six compatriotes, il tenta de creuser un tunnel long de 36 mètres pour s'échapper. Mais ils rencontrèrent en chemin une nappe d'eau souterraine qui les contraignit à stopper rapidement leur entreprise. Il comparut donc, lors d'un procès mémorable, devant la *Königliche Schöffengericht* de Havelberg et, en appel, devant la *Landgericht* de Neuruppin. Gillon mit tout son poids d'avocat dans la balance. Il défendit avec ardeur sa propre cause et celle de ses compagnons mais ses arguments juridiques ne convainquirent pas. Il fut condamné à six mois d'emprisonnement pour mutinerie³.

Le 10 mai 1940, près d'un an après son élection à la présidence du Sénat, Gillon se trouve à nouveau confronté à l'agresseur allemand. Les sénateurs ont été réunis précipitamment et il tente de leur donner du courage. La Belgique n'est pas seule, déclare-t-il, elle peut compter sur la France et la Grande-Bretagne, les alliés de la première guerre aux côtés desquels elle souffrit et combattit pour le même idéal, quatre années durant. Grâce à nos 'sacrifices', le monde retrouvera, cette fois encore, sa liberté et sa sécurité, déclare-t-il à la fin de son allocution.⁴

Son cœur bat pour la cause alliée et les valeurs qui sont mises en péril : la liberté, le droit et la démocratie. Depuis la zone libre de la France, Gillon parvient à rejoindre Londres. Il y vient en aide aux Belges qui s'y sont réfugiés et devient président des parlementaires des pays occupés. Dans ses discours radiodiffusés, il ne tarit pas d'éloges pour les sénateurs qui, en

¹ *Annales parlementaires, Séance des Chambres réunies, 19 septembre 1944, p. 10.*

² Georgette CISELET, 'Robert Gillon, une figure du libéralisme', in *La Revue Générale*, mars 1979, pp. 59-60.

³ *Annales parlementaires, Sénat, 10 octobre 1972, Hommage à la mémoire de M. Gillon, ministre d'État, p. 7.*

⁴ *Annales Parlementaires, Sénat, 10 mai 1940, p. 1132.*

Belgique, assurent la défense de compatriotes persécutés⁵. À son retour de Londres, le 8 septembre 1944, il résumera en ces termes la situation : « *Quatre ans de servitude vous ont édifiés sur ce que valent les dictatures. La meilleure n'atteindra jamais le niveau de la pire des démocraties.* »⁶ Son admiration pour les héros alliés que sont Dwight D. Eisenhower et Winston Churchill, qui sont reçus à la Chambre et au Sénat, est sans borne.⁷

Les années de guerre, heureusement révolues, exigèrent un lourd tribut de vies humaines, y compris parmi les parlementaires. Le lendemain de la séance des Chambres réunies, la Chambre et le Sénat tiennent chacun une séance d'hommage à leurs défunts. Gillon honore la mémoire de quinze sénateurs et de deux ministres dont il prit congé en 1940 et qui ne survécurent pas à la guerre.⁸ Juste avant son départ en Grande-Bretagne, il avait encore rencontré Paul-Émile Janson, ancien sénateur et ministre, dans le sud de la France. Janson décéda en mars 1944 alors qu'il était prisonnier en Allemagne. Le sénateur communiste Walther Noël avait connu le même sort en 1942 déjà. Et le 1^{er} mai 1944, l'ancien ministre et gouverneur de la province de Namur, François Bovesse, fut lâchement assassiné par des rexistes.

Tandis que le Sénat honore ses morts, le sort de cinq autres de ses membres est encore incertain : Arthur Vanderpoorten, sénateur du Parti libéral et ministre, Isidore Heyndels et Valentin Tincler, membres du Parti communiste comme Walther Noël, ainsi que les sénateurs socialistes Pierre Diriken et Marius Renard. Ils furent arrêtés par l'occupant en raison de leurs activités dans la Résistance et/ou de leurs opinions politiques et déportés dans les camps de concentration allemands. C'est aussi le sort que connurent trois membres du personnel du Sénat: Jean Braem, sous-directeur du greffe, Fernand Dustin, huissier, et Luc Somerhausen, rédacteur au Compte rendu analytique. La Belgique est libérée mais leurs parents et amis n'ont pas le cœur à s'en réjouir.

En septembre 1944, Gillon ne semble guère inquiet pour le retour de ces collègues et fonctionnaires du Sénat déportés, du moins en public. Chez lui, c'est le sentiment victorieux qui domine, comme en témoignent les propos qu'il tiendra plus tard dans son discours d'hommage à Churchill : « *Ce sont toujours les optimistes qui ont raison* ».⁹ Se laisse-t-il emporter par les expériences qu'il vécut durant la première guerre ? Croit-il que, cette fois encore, les autorités allemandes respecteront les droits des prisonniers poursuivis, ne fût-ce qu'en termes de procédure juridique ? Son homologue de la Chambre, Frans Van Cauwelaert, affiche des sentiments beaucoup plus mitigés. Il exprime publiquement son inquiétude quant au sort des nombreux compatriotes qui ne sont pas encore revenus, « *qui sont encore réduits en esclavage par l'ennemi ou croupissent comme prisonniers politiques ou militaires dans les camps et établissements allemands* ».¹⁰ Van Cauwelaert comprend le cruel désarroi de leur famille.

Le rôle de la SS

⁵ *Annales parlementaires, Séance des Chambres réunies*, 19 septembre 1944, p. 10.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Annales parlementaires, Séance des Chambres réunies*, 9 novembre 1944, pp. 46-47 (Dwight D. Eisenhower) et 16 novembre 1945, pp. 3-5 (Winston Churchill).

⁸ *Annales Parlementaires, Sénat*, 20 septembre 1944, p. 3-6.

⁹ *Annales parlementaires, Séance des Chambres réunies*, 16 novembre 1945, p. 4.

¹⁰ *Annales parlementaires, Séance des Chambres réunies*, 19 septembre 1944, p. 3.

Ce n'est que quelques mois plus tard que la véritable ampleur de la terreur, dont l'origine remonte à de nombreuses années, apparaîtra au grand jour. En 1933, le *Reichsführer-SS* Heinrich Himmler ordonne la construction du premier camp de concentration allemand à Dachau. La *SS (Schutzstaffel)*, bras paramilitaire du parti nazi, y a les coudées franches. L'objectif est de créer une communauté nationale homogène et d'opprimer impitoyablement tous ceux qui peuvent y faire obstacle – opposants politiques, juifs, tziganes et « asociaux ». Les détentions arbitraires sont la règle.¹¹ Le raisonnement d'Himmler est le suivant: plutôt dix innocents derrière les barbelés qu'un seul véritable adversaire en liberté.¹² Les camps de Sachsenhausen, Buchenwald, Flossenbürg et Mauthausen verront le jour les années suivantes. Le réseau SS de camps comptera à la longue plus de mille camps de travail, camps pénitentiaires, camps de transit et camps de regroupement. Ce réseau n'est pas limité à l'Allemagne mais s'étend largement dans les pays occupés, comme en témoignent les camps d'extermination d'Auschwitz-Birkenau et de Treblinka.¹³

La SS étend également ses tentacules jusqu'en Belgique occupée. Depuis mai 1940, notre pays est géré par une administration militaire qui veille surtout au maintien de l'ordre et de la tranquillité. Quelques semaines plus tard sont mis en place des services de police allemands qui opèrent sous la direction d'Himmler.¹⁴ La séparation entre l'État et le parti s'est estompée depuis longtemps.¹⁵ En se servant de la *SIPO-SD (Sicherheitspolizei Sicherheitsdienst Dienststelle Brüssel)*, la SS cherche à réprimer très durement toute forme de résistance.¹⁶ On assiste à une lutte de pouvoir qui tournera finalement, après la déportation de Léopold III en Allemagne, en juin 1944, à l'avantage du parti nazi et de la SS. Ceux-ci occuperont également une place importante dans la *Zivilverwaltung*, l'administration civile qui doit préparer l'intégration dans le Reich allemand. Le 18 juillet 1944, l'administration civile est installée solennellement dans les bâtiments du Sénat de Belgique. Les arrestations extrajudiciaires, les razzias à grande échelle, les exécutions sommaires et les déportations dans les camps de concentration font désormais partie du quotidien.¹⁷

C'est durant l'été 1944 que le système de camps SS atteint le paroxysme de l'inhumanité. Alors qu'à l'Ouest, l'invasion est engagée, les Soviétiques lancent une grande offensive à l'Est.¹⁸ La SS doit évacuer en toute hâte les camps trop proches du front. Fin août-début septembre 1944, les derniers détenus de Breendonk font partie des convois, les archives du camp sont quasi toutes brûlées et la potence est détruite.¹⁹ Les évacuations accroissent la pression sur les camps les plus éloignés des deux fronts: Bergen-Belsen, Dachau, Neuengamme et Flossenbürg.²⁰ Surpopulation, hygiène déplorable, épidémies et mortalité excessive, le chaos est à son comble. Himmler persiste à ne jurer que par la ligne dure. Aucun prisonnier ne doit tomber vivant entre les mains de l'ennemi, ordonne-t-il dans un télégramme au

¹¹ Nikolaus WACHSMANN, *KL. Een geschiedenis van de naziconcentratiekampen*, Amsterdam-Anvers, 2016, *passim*.

¹² David A. HACKETT, *Der Buchenwald-Report. Bericht über das Konzentrationslager Buchenwald bei Weimar*, Munich, 2010, p. 53.

¹³ Nikolaus WACHSMANN, *Op. cit.*, p. 29.

¹⁴ Mark VAN DEN WIJNGAERT (e.a.), *België tijdens de Tweede Wereldoorlog*, Anvers, 2015, p. 159.

¹⁵ Nikolaus WACHSMANN, *Op. cit.*, p. 51.

¹⁶ Mark VAN DEN WIJNGAERT (e.a.), *Op. cit.*, p. 50.

¹⁷ [<https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/articles/repression-allemande.html>], consulté le 19 mars 2020.

¹⁸ Gie van den BERGHE, *Flossenbürg: een vergeten concentratiekamp*, Bruxelles, 1999, p. 15.

¹⁹ Patrick NEFORS, *Breendonk 1940-1945, De geschiedenis*, Anvers, 2005, p. 40-41.

²⁰ Gie van den BERGHE, *Op. cit.*, p. 15.

commandant du camp de Flossenbürg.²¹ À mesure que les fronts se rejoignent, la SS ne sait plus quoi faire de ses prisonniers et elle en jettera des dizaines de milliers sur les routes pour une marche de la mort.

Qui aura le dernier mot ?

Qu'advient-il des sénateurs et membres du personnel du Sénat pris au piège dans le réseau de la terreur ? Ils sont d'abord incarcérés dans les établissements ou ailes pénitentiaires réquisitionnés par les autorités allemandes²² en divers endroits comme Breendonk, Charleroi, Hasselt, Huy, Lyon et Saint-Gilles. La majorité d'entre eux seront ensuite envoyés dans les camps occupant une position centrale. Quelques-uns, parmi lesquels Arthur Vanderpoorten et Jean Braem, s'entretenirent encore avec Gillon en 1940, en France. Mais en septembre 1944, on n'ose guère espérer d'heureuses retrouvailles. Pour qui Gillon aura-t-il finalement le pénible devoir de prononcer un éloge funèbre ? Qui survivra à la terreur et à l'arbitraire – l'univers d'Himmler – et retrouvera la liberté et le droit – l'univers de Gillon ? Vous l'apprendrez dans les prochains numéros de notre série Traces du passé.

²¹ Nikolaus WACHSMANN, *Op. cit.*, p. 801-802.

²² [<https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/articles/sources-relatives-aux-etablissements-penitentiaires-au-cours-de-la-seconde-guerre-mondiale.html>], consulté le 20 mars 2020.